

IV.2. FAUTES FREQUENTES.

Remédiation destinée à la correction des fautes fréquemment rencontrées dans les copies écrites d'élèves de 4°, 5°, 6°.

Les listes qui suivent tiennent compte des « rectifications orthographiques » officiellement recommandées en Belgique (mentions en *italique*). Celles-ci y rencontrent une importante résistance et ne sont pas reconnues ailleurs, en France notamment. Quoi qu'il en soit, l'orthographe traditionnelle reste toujours (également) valable, et même recommandable.

1. Accents

1.a. Accents circonflexes

- 1.a.1. théâtre, âgé, intérêt, château, gâteau, râteau, bâiller.
- 1.a.2. aî peut s'écrire *ai* : traître, *traître*, entraîner, *entraîner*, il paraît, *il parait*, il connaît, *il connait* (verbes en -aître = *-aitre*), il plaît = *il plait*.
- 1.a.3. par contre on a, sans ^, traiter, bateau, cime.
- 1.a.4. avoir : j'eus, tu eus, il eut, nous eûmes, vous eûtes, ils eurent (passé simple)
j'eusse, tu eusses, il eût, nous eussions, vous eussiez, ils eussent (subjonctif imparfait)
- 1.a.5. être : je fus, tu fus, il fut, nous fûmes, vous fûtes, ils furent (passé simple)
je fusse, tu fusses, il fût, nous fussions, vous fussiez, ils fussent (subjonctif imparfait)
N.B. fût-ce, fût-il
- 1.a.6. devoir, au participe passé : dû, due, dus, dues
- 1.a.7. mouvoir, au participe passé : mû = *mu*, mue, mus, mues
- 1.a.8. pouvoir, savoir, croire au part. passé masc. sing. : pu, su, cru
- 1.a.9. croître : î et û chaque fois que la forme conjuguée risque d'être confondue avec celle de croire : je crois, tu crois, il croît ; je crûs, tu crûs, il crût, nous crûmes, vous crûtes, ils crûrent, etc. ; part. passé masc. sing. : crû
- 1.b. Accents aigus ou graves
- 1.b.1. Les verbes en -er comportant un é écrit à l'avant-dernière syllabe de l'infinitif (comme allécher, alléguer, altérer, assécher, accéder, céder, concéder, considérer, célébrer, décéder, déférer, énumérer, espérer, intégrer, interpréter, léser, léguer, macérer, proférer, protéger, pénétrer, procéder, précéder, posséder, reléguer, répéter, révéler, régler, régner, refléter, suggérer, succéder, etc.) : é devient è dans l'avant-dernière syllabe écrite des formes conjuguées, s'il s'agit de la dernière syllabe orale : je cède, tu énumères ; é reste é dans les autres cas, comme au futur simple et au conditionnel présent : je céderai, tu énumérerais, etc., *ou devient également è : je cèderai, tu énumèreras, etc.*
- 1.b.2. créer, au participe passé : créé, créée, créés, créées
- 1.b.3. Les verbes en -er comportant un e muet à l'avant-dernière syllabe écrite de l'infinitif (achever, amener, etc.) : ce e muet devient è suivi d'une consonne écrite et d'un e muet : j'achève, tu amèneras,...
- 1.b.4. Les verbes terminés par -eter et -eler font traditionnellement exception (appeler, jeter, etc.) : je jette, tu appelleras,...(Dans ces cas on voit que le e écrit prononcé [ə] est suivi d'une consonne simple ; prononcé [ɛ], il est suivi d'une consonne double). Plusieurs réformes orthographiques ont voulu les aligner sur la règle générale (1.b.3) [non sans faire quelquefois machine arrière !] : *je jète, tu appèleras, etc.*
- 1.b.5. Présence ou absence de l'accent grave sur le e prononcé [ɛ]
[ɛ] s'écrit è en fin de syllabe écrite : grève, mèche, entière, mère, cèdre, trèfle, mètre, solfège, règle
[ɛ] s'écrit e à l'intérieur de la syllabe écrite : cette, leste, certain, assiette, reste, converger, ferme
- 1.b.6. régler, réglementaire, événement = *èvenement*, intérêt, intéresser, réel, créer (cf. 1.b.2), nécessité, malgré
- 1.b.7. règle, règlement, pèlerinage
- 1.b.8. intellectuel, inversement
- 1.b.9. à / a ; là / la ; ça / ça ; où / ou ; déjà ; voilà
N.B. « a » peut se remplacer par « avait »
« là » peut se remplacer par « ici »
« ça » peut se remplacer par « ici » ; « ça » peut se replacer par « cela »
« ou » peut se remplacer par « ou bien »

2. **Trait d'union**

- 2.a. Il s'utilise pour noter la coupure d'un mot en fin de ligne, conformément aux règles du découpage syllabique. Il est en usage dans l'écriture manuscrite, même si certains traitements de texte l'ignorent.
- 2.b. Dans ce cas (2.a.), aucun trait d'union ne commence la ligne suivante.
- 2.c. Pour les nombres écrits en toutes lettres, trait d'union entre les parties toutes deux inférieures à cent : mille six cent vingt-deux. Les rectifications orthographiques proposent l'emploi systématique du trait d'union : *mille-six-cent-vingt-deux*, sauf devant et après « million(s) » et « milliard(s) ».
- 2.d.1. Avec trait d'union : c'est-à-dire, vis-à-vis, quelques-uns, quelques-unes, peut-être (adverbe), un chez-soi.
- 2.d.2. Sans trait d'union : tout à coup, tout à fait, quand même, entre nous, entre vous, entre eux, bien sûr, peut être (deux verbes), chacun chez soi (préposition + pronom), moi aussi, toi aussi, lui aussi, nous aussi, etc.
- 2.e. Trait d'union derrière « non » si un nom suit : non-lieu, non-assistance ; pas de trait d'union dans les autres cas : non négligeable, non avenue, etc.
- 2.f. Trait d'union derrière « Saint », « Sainte » pour les noms de lieux, d'édifices, de fêtes : la Saint-Hadelin, le Collège Saint-Hadelin, ... Mais pas de trait d'union pour désigner les saints : saint Marc, saint Luc, ...
- 2.g. Trait d'union devant « ci » et « là » : celui-ci, cet homme-là, cette boutique-ci.
- 2.h.1. Trait d'union entre le pronom personnel réfléchi (moi, toi, lui, soi, elle, nous, vous, eux, elles) et l'adjectif « même » : eux-mêmes, toi-même, ...
- 2.h.2. Par contre, pas de trait d'union s'il ne s'agit pas d'un pronom réfléchi : ce jour même, la vérité même, ...
- 2.i. Trait d'union entre le verbe et le pronom inversé : fait-il, dit-elle ; répond-il, prend-elle ; viendra-t-il, espère-t-elle, convainc-t-il, ...
- 2.j.1. Trait d'union derrière « par » et « au » : par-dessus, par-dessous, par-delà, par-devant, ... ; au-dessus, au-dessous, au-delà, au-dehors (ou au delà, au dehors), ...
- 2.j.2. Pas de trait d'union derrière « en » : en dehors, en dedans, en deçà, en dessous, ...

3. **Cédille**

- 3.a. Emploi, pour indiquer la prononciation [s], sous le « c » suivi de « a », « o », « u » (et notamment pour les verbes en -cer et en -cevoir) : tu avançais, ça, garçon, gerçure, il aperçut, je reçois, nous avançons, ...
- 3.b. Pas de cédille pour indiquer la prononciation [s] sous le « c » suivi de « e », « i » : cidre, cela, acier, certain.

4. **Ponctuation** (remarque)

S'il y a lieu de l'employer en fin de ligne, un signe de ponctuation se place effectivement à la fin de la ligne, et non au début de la ligne suivante.

5. **Majuscules**

- 5.a. Emploi pour les noms de peuples : les Wallons, les Américains, les Chinois.
- 5.b. Minuscule pour les adjectifs correspondants : l'économie wallonne, la ville américaine, un restaurant chinois.

6. **Nombres**

- 6.a. Emploi du trait d'union dans les nombres écrits en toutes lettres : cf. 2.c.
- 6.b. Formule conseillée, toujours valable pour écrire une date : lieu+virgule+le+jour (en chiffres) +mois (en lettres) +année (en quatre chiffres) : Madrid, le 29 juin 1853.
- 6.c.1. Il convient ordinairement d'écrire les petits nombres en lettres (un, deux,...dix-huit, vingt...), tandis que les grands nombres s'écrivent régulièrement en chiffres : j'ai reçu deux lettres ; il vient d'avoir quinze ans ; le rendez-vous de 2001.
- 6.c.2. Les petits nombres s'écrivent cependant en chiffres s'il s'agit d'indiquer le vers, la ligne, le paragraphe,...: le mot est repris au vers 12 ; il y est fait allusion à la ligne 4.
- 6.d. Mille, cent, vingt. « Mille » est invariable. « Cent » et « vingt », multipliés et situés en fin de nombre prennent -s ; ils ne prennent pas -s dans les autres cas : dix mille hommes ; trois cents francs ; trois cent quatre-vingts francs ; trois cent quatre-vingt-trois francs.
N.B. Quatre, cinq, sept, huit, neuf, mille sont invariables. Ils ne varient que dans la langue orale populaire, ce qui se marque par le [z] de liaison.
- 6.e. Notation abrégée des ordinaux. On peut admettre les notations suivantes (toujours sans tiret !) :
1e 1° 1er 1re 1ère 1ers 1res 1ères
2e 2° 2me 2ème 2mes 2èmes
N.B. Les lettres qui suivent le nombre peuvent être placées plus en hauteur.

7. **Elision**

- 7.a. « Si » devient « s' » devant « il », « il » : s'il vient ; s'ils le demandent ; si elles le veulent.
7.b. « On » suivi de « ne pas », « ne rien », « ne jamais », « ne que » : le « n' » se maintient dans la langue courante devant voyelle : on n'en est pas certains ; on n'est pas sûrs ; on n'ira pas ; on n'a rien à perdre ; on n'y pense pas toujours.

8. **Mots à séparer ou non**

- 8.a. A séparer : « si oui » ; « plus tôt » (le matin) ; « en train » (de jouer) ; (il n'y a pas) « d'avantage » (à continuer) ; (il fait ses commentaires) « sur tout » ; « parce que » ; « bien sûr ».
8.b. A ne pas séparer : « sinon » ; « plutôt » (la paix que la guerre) ; (il parle avec) « entrain » ; (je n'en dirai pas) « davantage » ; (ne te décourage) « surtout » (pas) ; « aussitôt » (dit, aussitôt fait) ; « la plupart » (d'entre eux).
8.c. « Quelquefois » a le sens de « parfois » ; « quelques fois » a le sens de « plusieurs fois ». Ces deux formes peuvent quelquefois convenir toutes deux, en tenant compte du sens différent (J'ai été quelquefois pêcher avec mon oncle ; j'ai été quelques fois pêcher avec mon oncle). Mais pas toujours (J'y allais quelquefois).
8.d. « Quoique » a le sens de « bien que », « malgré que » ; « quoi que » a le sens de « quelle que soit la chose que » : quoique très malade, il a tenu à être présent ; quoi que tu fasses, où que tu sois, je penserai à toi.

9. **Pluriel, ou singulier ?**

- 9.a. Pluriel de « mille », « cent » et « vingt » : cf. 6.d. (ainsi que pour « quatre », « cinq », « sept », « huit », « neuf »)
9.b. « La plupart » est suivi d'un complément ou d'un verbe au pluriel : la plupart des hommes ; la plupart d'entre eux ; la plupart ont un avis différent ; la plupart se taisent.
9.c. « Leur » et « leurs ».
9.c.1. « Leur », pronom, est invariable (il peut être remplacé au singulier par « lui ») : je leur parle ; je ne sais ce qui leur est arrivé.
9.c.2. « Leur », déterminant possessif, s'accorde (il peut être remplacé au singulier par « son », « sa ») : ils aiment leur femme (peut se dire des monogames) ; elles aiment leurs maris (peut se dire des polyandres).
9.d. « Chaque », « chacun », « chacune », « aucun », « aucune » sont au singulier, et donc le nom déterminé et le verbe accordé sont également au singulier : chaque voyageur bouclait sa valise ; chacun se tait ; chacune d'entre elles a demandé une entrevue ; aucune candidate ne s'est présentée ; aucun ne le sait.

10. **Masculin, ou féminin ?**

« Une personne » est féminin. Par conséquent, c'est le pronom « elles » qui renvoie à l'antécédent « personnes » : ces personnes se sont présentées au guichet : elles y ont été renseignées correctement.

11. **Abréviations** : certaines sont correctes, consacrées par l'usage.

- 11.a. Abréviation des ordinaux : cf. 6.e.
11.b. O.N.U., U.S.A., C.E.E., O.U.A.,... (ou ONU, USA, CEE, OUA, ...) ; etc. (et cetera, et cætera) ; cf. (confer).
11.c. Lors de lectures ou d'analyses : v. (vers) ; l. (ligne) ; p. (page) ; pp. (pages) ; ch. ou chap. (chapitre).
11.d. M. (Monsieur) ; MM. (Messieurs) ; Mme (Madame) ; Mmes (Mesdames) ; Mlle (Mademoiselle) ; Mlles (Mesdemoiselles) ; Dr (Docteur) ; St (Saint) ; Ste (Sainte) ; Me (Maître).
N.B. Les lettres qui suivent la majuscule peuvent être placées plus en hauteur. Aucun tiret n'est utilisé.

12. **Langue familière et langue parlée**

- 12.a. Les belgicisms ont plutôt leur place dans la langue familière ; il est préférable d'être conscient qu'il s'agit de belgicisms. Parmi beaucoup d'exemples : « avoir difficile » ; « tout qui » ; « assez...que pour » ; « comme de quoi » ; « au plus...au plus », etc.
12.b. Pour certaines fautes de conjugaison entraînées par une prononciation familière, cf. 13.
12.c. « Nous » et « on », l'un étant pléonisme de l'autre, ne s'associent bien que dans la langue familière, et pas dans la langue courante, qui utilise « nous » au lieu de « on » : nous, nous avons beaucoup de choses à ajouter ; nous, nous préférons le cinéma.

12.d. Pronoms relatifs

- 12.d.1. Il s'agit de « que », « qui », « quoi », « dont », « où », « lequel, laquelle, auquel, à laquelle, duquel, de laquelle (et formes correspondantes au pluriel) » : la langue parlée et familière tend à généraliser « que », « qui », « quoi », et à ne plus utiliser les autres formes, d'où souvent un malaise dans la langue écrite courante, voire soutenue.
- 12.d.2. La distinction entre « dont » et « que » s'éclaire le plus souvent par la distinction entre le complément indirect (C.I.) et le complément direct (C.D.) : le problème dont je vous ai parlé ; la raison de vivre dont tout homme rêve ; l'argent dont j'ai besoin ; le problème que j'expose ; la raison de vivre que j'envisage ; l'argent que je vais emprunter...
- 12.d.3. Même raisonnement pour distinguer « auquel, duquel, (etc.) » et « que » : l'idée à laquelle je pense ; le livre duquel j'ai tiré ces exemples ; l'idée que j'avance ; le livre que j'ai lu...

13. Conjugaisons

- 13.a. Verbes en -oyer et en -uyer (envoyer, employer, nettoyer, s'apitoyer, s'ennuyer, essuyer,...) : « y » devient « i » devant e muet. Qu'il envoie [ãvwa], il essuiera [ɛswira].
- 13.b. « Croire » et « voir » à la troisième personne du pluriel de l'indicatif présent et du subjonctif présent, et à la troisième personne du singulier du subjonctif présent : ils, elles croient [krwa], voient [vwa], qu'elle croie [krwa].
- 13.c. « Conclure », au futur simple : je conclurai, tu concluras, etc.
- 13.d. La troisième personne du singulier du subjonctif présent est toujours terminée par -e, sauf pour « être » et « avoir » : qu'il soit [swa], qu'elle ait [e].
- 13.e. Pour annoncer une matière que l'on va dire ou écrire : « j'ajouterai que », « je terminerai (je conclurai) en disant que », « je développerai les points suivants », « je commencerai par », etc., sont bien des futurs simples, et le conditionnel est à éviter dans ce cas, puisqu'il indiquerait une éventualité, et non un fait qui va réellement s'accomplir.
Ne pas confondre avec les formules polies « je voudrais conclure en disant que », « je souhaiterais terminer par », « j'aimerais ajouter que », etc.
- 13.f. Après le « si » introduisant une hypothèse, le conditionnel est transformé en imparfait de l'indicatif : si j'avais su... ; si je savais le dire... ; si nous étions mieux informés... ; si vous remplaciez l'appareil...
- 13.g. L'orthographe distingue dans certains cas le participe présent (précédant, négligeant, fatigant, communiquant, etc.) et l'adjectif verbal (précédent, négligent, fatigant, communicant, etc.).

14. Divers

- 14.a. Comment écrire la finale [amã] des adverbes ?
« -amment » si la finale de l'adjectif correspondant est en « -ant » : méchamment, élégamment, vaillamment, brillamment, bruyamment, etc. (cf. méchant, élégant, vaillant, brillant, bruyant, etc.).
« -emment » si la finale de l'adjectif correspondant est en « -ent » : ardemment, décevement, violemment, consciemment, prudemment, etc. (cf. ardent, décent, violent, conscient, prudent, etc.).
- 14.b. Distinguer :
- 14.b.1. « Tant » et « temps » : dans l'expression « en tant que » : je l'ai demandé en tant que membre de la classe.
- 14.b.2. « Conte », « comte » et « compte » : je conte une histoire ; tenir compte de... ; régler ses comptes ; le comte de Monte-Cristo.
- 14.b.3. « Tendre à » et « tenter de » : il tend à de meilleures performances ; il tente de rejoindre l'expédition.
- 14.b.4. « Quand » et « quant » : quand je reviendrai ; quant à moi, j'y crois ; quant à lui, il ne sait pas...
- 14.b.5. « Ces » (qui peut être remplacé par « ce, cet, cette » au singulier) et « ses » (qui peut être remplacé par son, sa » au singulier) : ces livres ; ses livres...
- 14.b.6. « Ce » (déterminant démonstratif, correspondant au sens de « celui-là ») et « se » (qui correspond aux formes « me, te, nous, vous »).
- 14.b.7. « Détonner » et « dénoter » : sa présence détonne dans l'assemblée ; sa présence dénote son intérêt pour notre mouvement.
- 14.b.8. « A trait » et « attrait » : sa remarque a trait au problème de l'emploi ; je succombe à l'attrait de ses yeux.
- 14.b.9. « Sentir » et « ressentir » : les conséquences s'en font sentir ; ressentir des émotions.
- 14.b.10. « Varier » et « dépendre » : Cela varie d'une personne à l'autre ; cela dépend de chacun.
- 14.c. Emploi des pronoms « en » et « y ».
Dans un ensemble formant nécessairement une seule phrase, pas d'emploi de « en » et de « y » qui constitueraient un pléonasme fautif : c'est au café qu'on les a vus ; de cette affaire, je leur avais parlé souvent ; ils étaient au café : on les y a vus ; je me souviens de cette affaire, je leur en parlais souvent.

- 14.d. Observer l'orthographe :
s'accommoder, agrandir, apercevoir, bouleversé, bouleversement, débarrasser, inondation, interpellé, langage, occurrence, parmi, récurrence.
- 14.e. Règles générales d'accord du participe passé.
- 14.e.1. Avec l'auxiliaire être : accord avec le sujet.
- 14.e.2. Avec l'auxiliaire avoir : accord avec le complément direct s'il est placé devant.
- 14.e.3. Pour les verbes *occasionnellement* pronominaux (se promener, s'envoyer, se rencontrer,...), remplacer être par avoir : accord avec le complément direct s'il est placé devant (mais nui, plu, déplu, complu sont invariables).
- 14.e.4. Pour les verbes *toujours* pronominaux, plus rares (se repentir, s'enfuir, s'emparer de...), accord avec le sujet (sauf pour s'arroger : accord comme pour les verbes *occasionnellement* pronominaux).